

TARIFS MUNICIPAUX - SERVICE PÉRISCOLAIRE 2018

Mise à jour des quotients

Pour le calcul de votre **quotient familial 2018**, merci d'envoyer vos justificatifs ci-dessous à animation@saint-gilles35.fr ou de prendre rendez-vous au service Enfance Jeunesse à la Grange avant le 15 février 2018

ATTENTION

Les familles n'ayant pas mis à jour leur quotient se verront attribuer le Tarif 5 automatiquement.

Tranches

Tarif 1	de 0,00 € à	449,99 €
Tarif 2	de 450,00 € à	574,99 €
Tarif 3	de 575,00 € à	699,99 €
Tarif 4	de 700,00 € à	999,99 €
Tarif 5	à/c de 1000,00 €	

Restaurant scolaire

Tarif 1	2,03 €
Tarif 2	2,66 €
Tarif 3	3,35 €
Tarif 4	4,03 €
Tarif 5	4,19 €
Enfant extérieur	5,50 €
Panier repas fourni en cas d'allergie constatée et PAI	1/2 tarif
Enseignant, Personnel communal, Autre adulte St-Gilles	5,95 €
Autre adulte extérieur	9,65 €
Enfant non inscrit au repas	Prix repas +1€

Tout repas inscrit/réservé sera facturé

sauf justificatif (certificat médical) ou annulation avant 7h30 le jour même

Garderie

		Tarif horaire	Goûter
Tarif 1	1 enfant	1,332 €	0,44 €
	par enfant supplémentaire	0,798 €	0,27 €
Tarif 2	1 enfant	1,437 €	0,47 €
	par enfant supplémentaire	0,863 €	0,28 €
Tarif 3	1 enfant	1,553 €	0,51 €
	par enfant supplémentaire	0,931 €	0,31 €
Tarif 4	1 enfant	1,677 €	0,54 €
	par enfant supplémentaire	1,006 €	0,33 €
Tarif 5	1 enfant	1,812 €	0,59 €
	par enfant supplémentaire	1,086 €	0,36 €
Retard (par tranche de 15 mn; tout quart d'heure entamé est dû)			+5€

Documents à fournir : Avis d'imposition ou de non-imposition 2017 (sur les revenus 2016) de tous les membres du foyer + Dernière notification des allocations familiales ou justificatif du dernier versement CAF (à partir de 2 enfants) + livret de famille + justificatif de domicile
Merci de fournir les originaux, aucun document ne sera conservé.